



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E107001

VALABLE JUSQU'AU 14/06/2026

ÉDITÉ LE

23/06/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 484 123 492 00031

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8206418

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146161580

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146161580

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Raison sociale : SARL CHARRIER

105 RUE DE VILLEMONTAIS  
42300 ROANNE

Téléphone : 04 77 64 96 50

Portable : 06 08 71 51 49

Fax :

Site Internet :

E-mail : roanne-charrier@orange.fr

Responsabilité légale :

THOLIN HERVE GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/06/2025
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	24/09/2024
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	24/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	24/09/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/06/2023
o Poêle ou insert bois	24/09/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	24/09/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	24/09/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	15/06/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.